

Technicien en inspection visuelle



Objectifs généraux :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
Remplir les obligations techniques et réglementaires en matière d'inspection visuelle des équipements sous pression (ESP) destinés à la plongée subaquatique de loisirs.

Objectifs opérationnels :

- Être capable de vérifier l'état de maintien en service des équipements sous pression (bouteilles de plongée) et robinetterie).
- Être capable de procéder aux opérations de maintenance usuelles des ESP en sécurité.
- Être capable d'assurer la maintenance usuelle des robinetteries.
- Être capable de réaliser les démarches administratives réglementaires en matière d'inspection visuelle des ESP, leur validation ou leur mise au rebut.

Durée : 14h sur 2 jours

Lieu : Centre de plongée agréé + centre de requalification

Intervenants :

Mr Michel BELLAMY, Mr Pierre Thoraval ou Arthur PUZENAT

Public concerné : moniteur diplômé professionnel de plongée subaquatique

Accessibilité : Pour une prise en charge et un accompagnement le plus adapté à votre situation, merci de contacter notre référent handicap : admin@ipsan.fr

Modalité d'accès : fiche d'inscription + entretien téléphonique

Prérequis : Titulaire d'un diplôme professionnel d'éducateur sportif en plongée subaquatique

Nombre de participants : 4 à 8 participants

Tarifs : 490€ en cas de prise en charge ou 350€ en cas d'autofinancement (incluant la mise à disposition du matériel pédagogique et technique).

Délai d'accès : Sur demande.

Modalités d'évaluation :

Evaluation en contrôle continue
QCM en fin de formation

Méthode de suivi de l'exécution du programme et appréciation du résultat :

- Attestation de présence et de réussite établie par le formateur de TIV
- Attestation de formation établie par le siège de l'ANMP-Guide de la Mer
- Titre de Technicien en inspection visuelle
- Evaluation de la formation par les participants

Méthodes pédagogiques :

- Formation théorique et pratiques en centre de plongée.
- Formation et mise en application dans un centre de maintenance et requalification.

Moyens mis à disposition :

- Vidéoprojecteur
- Plan de travail adapté
- Compresseur haute pression
- Différents modèles et marques de bouteille et de robinetterie. Pièces détachées de divers modèles
- Lampe d'inspection visuelle
- Outils de contrôle des taraudages et filetages (Jeux de tampons/bagues, micromètre)*
- Outillage d'inspection visuelle (miroir, maillet, fouets, brosses, sonde ultrason, Clé dynamométrique)
- Produits de nettoyage agréés par les fabricants

Supports pédagogiques remis aux stagiaires à l'issue de la formation :

- Document de soutien pédagogique
- Document qualité TIV ANMP
- Cahier des charges réglementaire DREAL 12-2015
- Documents supports d'inspection et de déclaration réglementaire.

Programme de la formation

AU CENTRE DE PLONGÉE :**Support général : Powerpoint TIV by ANMP****Première journée :**

Matin 9h-12h30 (notions réglementaires et théoriques)

- Accueil des stagiaires par le formateur TIV
- La réglementation d'État pour les équipements de plongées (Cahier des charges DREAL)
- Mise à jour des textes de référence
- Procédure qualité ANMP (support = Document qualité ANMP)
- La Responsabilité du TIV
- Technologie et Caractéristiques des ESP
- Le Mode de fabrication des équipements sous pression et leur requalification
- Les détériorations des équipements sous pression et les mesures des critères d'inspection (photos et bouteilles témoins)
- Organisation de l'IP

Après-Midi 13h30-17h (mise en situation pratique)

- Démontage des éléments de l'ESP
- L'inspection de la bouteille et du robinet
- Les outils de l'inspection, présentation de la valise du technicien TIV
- L'organisation et le déroulement de l'inspection
- Les mesures de sécurité de l'inspection
- Remontage et Contrôle final
- Suivi documentaire (Compte-rendu d'inspection, Rapport d'activité, attestation de requalification)

AU CENTRE DE REQUALIFICATION :

Support général : Powerpoint TIV by ANMP

Deuxième journée :

Matin 9h-12h30

- Accueil des stagiaires
- Présentation d'un centre de requalification
- Rappel de la réglementation
- Descriptif d'une requalification de bouteille de plongée
- Visite de l'atelier avec réalisation d'une épreuve

Conditions techniques :

- EPI obligatoires : Chaussures et lunettes de sécurité, bouchons d'oreilles
(Si les stagiaires n'en sont pas munis, ces éléments de protections individuels peuvent être prêtés par l'organisme)

Après-Midi 13h30-17h

- Le gonflage et stockage des équipements sous pression
- Suivi d'une inspection ou requalification et nettoyage des équipements sous pression.
- Transmission de connaissances et d'expérience.
- Séances de questions/réponses avec un professionnel de la maintenance des ESP.
- Test compétences QCM
- Correction et retour QCM
- Bilan de stage et enquête satisfaction.